

# La Mouvance

Pierre-Alain Cotnoir

## Les mouvements de l'opinion publique québécoise et les options constitutionnelles

### 1) Présentation

Dans ce document, nous décrivons les transferts d'opinion s'étant produits depuis un an (juin 1992 à juin 1993) entre les différentes options constitutionnelles en centrant plus particulièrement notre attention sur les divers types de mouvement survenus depuis la période référendaire de l'automne 1992 jusqu'à juin 1993. Notre postulat étant à l'effet que les fluctuations importantes qui se produisent entre les tendances souverainistes et fédéralistes au sein de la population sont largement tributaires des variations concomitantes de l'allégeance partisane provinciale. Autrement dit, ce qui, en dernier ressort, semble déterminer l'adhésion à une option, c'est l'identification au groupe qui la porte.

Les mesures de l'opinion publique, prises lors de la campagne référendaire d'automne 1992, en jetant un nouvel éclairage sur les liens existants entre l'intention de vote provincial et l'option référendaire, ont fourni l'intuition à la source de cette étude. La figure 1 présente la distribution des intentions référendaires telle qu'elle apparaissait dans un sondage réalisé une semaine avant le scrutin. Plus de 27% des répondants s'y disent indécis. La distribution illustrée par la figure 2 de l'intention de vote provincial révèle que grosso modo les trois-quarts des indécis choisissent le PLQ versus un quart optant pour le PQ. En distribuant selon leur allégeance partisane provinciale les indécis à l'une ou l'autre des options référendaires<sup>1</sup>, l'on obtient exactement les résultats du 26 octobre 1992 (voir figure 3). Nous entendons démontrer dans cette courte étude que cette

---

<sup>1</sup> Soit 75% du 27% d'indécis en faveur du OUI et 25% du 27% en faveur du NON.

transposition n'est pas fortuite, mais est liée aux caractéristiques inhérentes à ce type de mouvement d'opinion.

Les implications de cette hypothèse sont importantes pour l'issue d'un éventuel référendum portant sur la souveraineté. Elles commandent donc une révision de la stratégie. En conclusion, nous soulèverons trois pistes de réflexion à cet égard.

## 2) Méthodologie

À partir de ce qu'il est convenu d'appeler les quatre standards constitutionnels, nous construisons trois nouvelles variables. – Les énoncés de base sur lesquels sont conçues ces mesures ont été testés à de nombreuses occasions auprès de la population. Ils résument les quatre positions constitutionnelles présentées depuis plus d'une vingtaine d'années à l'opinion publique québécoise. Vous trouverez une formulation de ces énoncés, utilisée lors d'un sondage réalisé en octobre 1992, dans l'encadré de la page suivante. – Une première variable mesure l'orientation souverainiste ou fédéraliste globale de l'opinion publique au moment du sondage. Une deuxième décrit les mouvements internes de cette même opinion au fil du temps. Une troisième nous permet d'établir une typologie de ces mouvements.

F2 Voici quatre options possibles pour l'avenir du Québec. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous lui êtes très favorable (1), plutôt favorable (2), plutôt défavorable (3), très défavorable (4)?

a) que le Québec devienne un État indépendant

b) que le Québec devienne un État souverain associé économiquement avec le reste du Canada

c) que le Québec fasse partie du Canada avec le statut de société distincte

d) que le Québec fasse partie du Canada mais sans être reconnu comme société distincte

Encadré 1 Libellé de la question F2 du sondage 52232 effectué par SONDAGEM en octobre 1992

Les répondants doivent livrer une appréciation établie sur une échelle ordinaire de chacune des options. L'analyste obtient ainsi un portrait de la faveur de chacune des alternatives constitutionnelles auprès de l'échantillon. Or, comme les options s'échelonnent également sur une échelle de rang<sup>2</sup>, il est possible d'obtenir une mesure relativement précise du positionnement des répondants sur cette dimension.

3) Indice synthétique de juin 92 à juin 93.

À partir des quatre énoncés constitutionnels, nous générons un indice décrivant globalement, au sein de la population, la propension en faveur du fédéralisme ou de la souveraineté. Le calcul est simple:

---

<sup>2</sup> Deux des options appartiennent à la mouvance souverainiste, les deux autres à la mouvance fédéraliste.

$$\text{indice} = (SQ + SD) - (IND + SA)$$

où SQ représente le score obtenu chez chaque répondant pour l'énoncé portant sur le maintien du statu quo; SD, représente celui obtenu pour l'option d'une société distincte ou du statut particulier; IND, celui pour l'indépendance; et SA, celui pour la souveraineté-association.

Cet indice varie dans des bornes comprises entre -6 et +6 et peut donc être soumis à des traitements statistiques paramétriques. Les figures 4, 5 et 6 illustrent la distribution des valeurs prises par cet indice pour les échantillons prélevés entre juin 1992 et juin 1993.

La moyenne de l'échantillon de juin 1992 révèle une faible inclination en faveur de la souveraineté. Au cours de la campagne référendaire, l'ardeur souverainiste gagne la population de sorte que l'indice monte à 0,7. Quelques mois plus tard en juin 1993, il redescendra à 0,5, marquant toutefois une progression en comparaison de l'année précédente. Ces variations dans le temps, comme celles que l'on peut déceler pour chacune des options constitutionnelles, masquent néanmoins des transferts beaucoup plus importants dans les choix des répondants. Un peu comme le solde migratoire d'une population cache le nombre de ceux qui ont quitté versus ceux qui sont arrivés. Un taux de 2% d'augmentation globale de la population peut facilement vouloir dire: 10% d'arrivées pour 8% de départs.

#### 4) Les mouvements d'opinion

De fait, les fluctuations survenant d'un sondage à l'autre sont le résultat de transferts beaucoup plus lourds. La méthode dite «du panel» permet d'en apprécier l'importance: il s'agit essentiellement d'utiliser un même échantillon de répondants pour deux ou trois sondages réalisés à des moments différents. Certaines questions peuvent ainsi être posées aux mêmes personnes à deux ou

trois reprises. Cette technique permet d'obtenir une mesure des changements d'opinion qui ont pu survenir entre les moments où les sondages ont eu lieu.

Nous avons appliqué cette approche aux quatre standards constitutionnels précédemment décrits. Une première mesure a été prise en octobre 1992; puis une seconde mesure a été obtenue en juin 1993 des deux tiers de l'échantillon initial. Un indice combinant les informations provenant des deux sources a été compilé afin de fournir une description de l'évolution de l'opinion d'un sondage à l'autre. Les figures 7, 8, 9 et 10 illustrent les proportions de répondants ayant maintenu leur opinion ou modifié cette dernière entre octobre 1992 et juin 1993.

Pour l'énoncé portant sur l'indépendance, des changements d'opinion sont survenus, dans un sens ou dans l'autre, chez 20% des répondants. C'est près du quart des répondants qui manifestent un changement d'opinion en ce qui a trait à la souveraineté-association. Pour celui décrivant un quelconque statut particulier, 30% des répondants en ont modifié leur appréciation. Finalement, l'échantillon se répartit ainsi envers l'option du statu quo: 14% des personnes interrogées sont passées de défavorable à favorable tandis que 9% ont pris le chemin inverse.

Nous assistons donc à des déplacements substantiels de l'électorat que reflètent bien imparfaitement les résultats livrés par des sondages menés auprès d'échantillons indépendants. S'il y a progression ou régression, cela demeure tributaire de phénomènes majeurs de «perdition» ou de «conversion».

Nous pouvons distinguer différents types de répondants, stables souverainistes, stables fédéralistes, stables du milieu, convertis durs ou doux, perdus durs ou doux etc (voir figure-tableau 11a). La figure 11b offre une illustration partielle de la typologie qui peut être produite à partir des données.

Centrons notre attention sur deux grandes catégories regroupant les types de répondants les plus intéressants pour nous. Il s'agit des stables et des instables. La première catégorie est composée des stables souverainistes, fédéralistes et stables du milieu. La seconde regroupe les types dits de conversion ou de perte dure ou douce.

Notre intention est de tester l'hypothèse voulant qu'il existe une différence d'intérêt significative entre la catégorie des stables et celle des instables. Selon cette hypothèse, les stables devraient manifester un plus grand intérêt pour le domaine politique que les instables, ce qui expliquerait en partie la mobilité de ces derniers. Nous avons posé une question permettant d'évaluer l'intérêt des répondants lors du référendum d'octobre 1992. Nous l'utiliserons donc afin de détecter les différences postulées par notre hypothèse. L'encadré suivant livre les résultats de l'analyse, illustrée par la figure 11c.

TYPES Types d'adhésion par A3 Le référendum vous intéresse...						
TYPES	Nb	A3				Rang Total
		beaucoup	assez	un peu	pas du tout	
	Rang %	1	2	3	4	
	Colo %					
	Total%					
stables	2	41	41	20	8	110
		37,3	37,3	18,2	7,3	57,6
		66,1	71,9	42,6	32,0	
		21,5	21,5	10,5	4,2	
instables	4	21	16	27	17	81
		25,9	19,8	33,3	21,0	42,4
		33,9	28,1	57,4	68,0	
		11,0	8,4	14,1	8,9	
Colonne		62	57	47	25	191
Total		32,5	29,8	24,6	13,1	100,0

Au test du Chi-deux, nous trouvons une différence hautement significative entre les deux types ( $p < 0,01$ ). L'intérêt manifesté par les stables est supérieur à celui exprimé par les instables.

Notre première hypothèse est confirmée.

Si nous croisons nos deux catégories avec l'intention de vote provincial de juin 1993, nous trouvons également une différence significative ( $p < 0,05$ ) comme le montre l'encadré de la page suivante. Le portrait commence à être plus précis: les instables se recrutent essentiellement auprès des répondants peu intéressés par le domaine politique et plutôt portés à appuyer, à tout le moins en juin dernier, le PLQ.

Nous n'obtenons aucune différence pour ce qui est des caractéristiques démographiques comme le sexe, l'âge ou la région habitée. Cependant l'analyse de variance permet de découvrir une différence marquée entre les deux catégories sur l'échelle fonctionnelle.

TYPES		Types d'adhésion par Q24		Intention de vote		au provincial
		Q24				
		Nombre	parti			
		Rang %	libéral	québécois	Rang	
		Colo %	1	2	Total	
		Total %				
TYPES	stables	2	49	57	106	
			46,2	53,8	61,6	
			53,8	70,4		
			28,5	33,1		
TYPES	instables	4	42	24	66	
			63,6	36,4	38,4	
			46,2	29,6		
			24,4	14,0		
Colonne		91	81	172		
Total		52,9	47,1	100,0		

- - Analyse de variance - -						
Variable dépendante	FAC2 F	Fonctionnel				
Variable indépendante	TYPES	Types d'adhésion				
Valeur	Étiquette	Somme	Moyenne	Écart-typ	Somme/car.	Cas
2	stables	-33,36221	-,2901062	1,0219517	119,059918	115
4	instables	14,96603	,1803136	1,0232905	85,8641179	83
Total		-18,39618	-,0929100	1,0225120	204,924036	198
Source	Somme des carrés		d.f.	Moyenne des car.	F	Sig.
inter-groupes	10,6680		1	10,6680	10,2034	,0016
intra-groupes	204,9240		196	1,0455		

Les instables sont également de type fonctionnel: c'est donc dire qu'ils se caractérisent par une propension à se définir en fonction des avantages qu'apporte l'appartenance à un groupe.

Tentons maintenant d'analyser plus finement le comportement politique des instables. Tout d'abord, différencions-les en fonction de l'orientation que prend leur mouvement. Pour y arriver, revenons aux options constitutionnelles de départ. Ventilons maintenant les mouvements observés au sein des standards constitutionnels souverainistes avec un nouvel indice représentant la constance du vote pour ou contre le PQ. Les figures 12 et 13 nous instruisent sur les rapports existants entre l'inconstance constitutionnelle et l'inconstance électorale. Les deux variables produisent de fortes corrélations comme l'indique l'encadré suivant.

Statistique	Valeur	ASE1	Val/ASE0	Seuil de Signification
CONSTANCE INDÉPENDANCE Spearman/corrélation	<b>,78922</b>	,02473	26,24370	,00000 *4
CONSTANCE SOUVERAINETÉ/ASS. Spearman/corrélation	<b>,41995</b>	,04266	9,44936	,00000 *4

Nous établissons ainsi l'existence d'une correspondance étroite et convergente entre l'abandon ou la conservation de l'option constitutionnelle souverainiste et de la faveur partisane envers le PQ. Notons que cette constatation est différente de celle qui

consiste à reconnaître l'association entre l'allégeance partisane et les choix constitutionnels. Ici il s'agit de changements concourants.

Les répondants favorables à l'endroit de la souveraineté qui lui sont devenus défavorables quelques mois plus tard sont très majoritairement des gens qui étaient favorables à l'endroit du PQ et qui lui sont devenus défavorables après le même intervalle de temps. La question qui se pose immédiatement consiste à se demander qui précède quoi. La réponse nous est inspirée par ce que nous savons déjà au sujet des instables. Peu politisés et de type fonctionnel, ils présentent le profil même de personnes aptes à changer d'idées politiques essentiellement en fonction de leur appréciation ou de leur identification vis-à-vis des «porteurs d'idées».

Nos données ne nous permettent pas de valider directement cette évaluation de leur comportement politique. Il serait toutefois utile d'en apprendre plus sur leurs motivations par d'autres recherches.

Cependant ce que nous savons maintenant est déjà suffisamment lourd de conséquences pour que nous en évoquions succinctement les implications stratégiques.

## 5) Trois pistes de réflexion

La première conclusion qui, de l'avis de l'auteur, saute aux yeux quand on prend conscience de l'importance de cette mouvance politique touche l'organisation même du paysage politique. Plus les formations politiques optant clairement pour la souveraineté du Québec seront nombreuses, plus il sera loisible à une partie de l'électorat de s'identifier à leur créneau idéologique, et meilleur ce sera pour l'option constitutionnelle souverainiste. Car, dans l'optique d'un référendum portant sur la souveraineté d'ici tout au plus une vingtaine de mois, les instables, qui sont

des papillons constitutionnels, doivent pouvoir butiner sur plus d'une variété de fleurs politiques. En termes plus clairs, la transformation après la prochaine étape électorale du groupe de réflexion de Jean Allaire en formation politique nous apparaît souhaitable. Pour ceux qui ne voient de salut que dans le monolithisme politique, à la lumière de cette analyse, l'auteur se permet de faire remarquer que lors du prochain référendum cet aveuglement partisan constitue un risque bien plus grand que celui d'une possible hétérodoxie souverainiste.

La seconde conclusion concerne le rôle qu'aura à jouer le Bloc québécois. Celui-ci doit se doter de sa propre personnalité politique de manière à constituer un autre pôle d'identification souverainiste. Sans nécessairement être distant du PQ, il doit viser à conserver la clientèle plus large que celle du PQ qu'il s'est constitué à la faveur de l'élection fédérale. Son discours reflétant cette préoccupation sera nettement plus fonctionnel; son leader affichant une forme d'attachement au Québec différente de celle du chef du PQ, marquée essentiellement par le pragmatisme.

Finalement, le PLQ, en se donnant Daniel Johnson comme chef, tentera de faire passer d'éventuels arrangements administratifs entre le gouvernement fédéral et québécois pour des changements majeurs, arrangements que l'on s'efforcera de maquiller comme des transferts importants de pouvoir. Ainsi faut-il interpréter les propos de M. Johnson, qui réagissant à l'élection massive des députés du BQ sur la scène fédérale, considère ce vote comme «un vote pour le changement, contre le statu quo» (La Presse, B 8, 27 octobre 1993).

Le BQ devra donc éviter le piège qui consisterait à appuyer les demandes d'accommodements administratifs présentées par Johnson à Chrétien au nom de la défense des intérêts du Québec (ex. dossier de la formation de la main d'oeuvre). Le PLC a tout intérêt à se présenter comme la voie de la raison entre une opposition divisée entre le Reform Party et le BQ, en jouant le jeu de l'ouverture

envers le gouvernement Johnson. On tentera ainsi de nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Le PQ, dans ce sens, a un rôle crucial à jouer: premièrement, en faisant clairement ressortir que l'asservissement du Québec à des décisions prises à Ottawa ne constitue pas un transfert de pouvoir et ne peut pas satisfaire les besoins de développement du Québec; deuxièmement, en exigeant de Johnson, premier ministre désigné, qu'il aille devant le peuple avant d'engager l'avenir du Québec. Enfin, nous devons chercher à isoler le PLQ en accentuant cette nouvelle donne: la majorité politique appartient désormais aux souverainistes présents dans l'arène politique avec bientôt trois formations politiques en faveur de la souveraineté du Québec.

Voilà tracées à grands traits les conclusions où nous mène la confirmation de l'hypothèse stipulant que l'orientation constitutionnelle d'une grande part de l'électorat est plus largement tributaire de leur admiration pour les acteurs politiques que le fruit d'une réflexion sur les tenants et aboutissants du fédéralisme canadien.